

Éducation routière : bilan activité 2021

En 2021, malgré la crise épidémique, le protocole sanitaire en vigueur a permis la tenue des examens sur l'ensemble de l'année. L'année 2021 voit ainsi une nette augmentation du nombre d'examens effectués.

En se basant sur l'année 2019, voici la progression du nombre d'examens réalisés par catégorie du permis de conduire en 2021 :

- + 12 % pour la catégorie B (permis voiture) ;
- - 6 % pour les catégories moto (NB : 2019 était une année exceptionnelle pour les examens moto du fait d'une réforme qui a incité beaucoup de personnes à passer les épreuves) ;
- + 39 % pour les catégories poids lourds (évolution notable liée à la réforme des crédits de la formation professionnelle et du compte personnel de formation – CPF, largement utilisés dans les financements des formations au permis de conduire).

L'investissement et la disponibilité des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) a permis cette nette augmentation de la production d'examens en 2021 afin d'essayer de résorber les délais d'attente engendrés par les différents confinements. Le dispositif des examens supplémentaires mis en place par la direction de la sécurité routière (DSR) a permis la réalisation de 319 examens supplémentaires en 2021 au niveau local.

L'année a également été marquée par le déploiement au niveau départemental de l'application « RdvPermis » à compter du 1^{er} mai 2021. Une interface gratuite à disposition des écoles de conduite sur laquelle elles se connectent afin de réserver directement les places d'examens rendues disponibles par le bureau de l'éducation routière (BER).

La mise en place de cette réforme majeure a nécessité des liens réguliers avec les auto-écoles pour les accompagner, et avec les services de la DSR afin de faire évoluer l'outil suite aux différents retours d'expérience.

Enfin, une attention particulière a été portée sur la lutte contre la fraude administrative lors des examens du permis de conduire. En lien avec le référent fraude de la préfecture, 35 signalements ont été effectués au procureur de la République. Cet effort sera poursuivi en 2022.

Année	Nombre d'examens B réalisés	Taux de réussite général	Délai médian de présentation à l'examen
2021	8775	59,53 %	46 jours
2020	6241	62,15 %	46 jours
2019	7895	59,13 %	34 jours
2018	8011	60,99 %	31 jours